



Séance du 26 au 28 avril 2023
Principaux points à l'ordre du jour
« Rapport 2022 Médecine du Travail »
« Dimanches en boutique »
« Horaires en boutique »
« Bilan Formation 2022 »

Vos représentants CGT

Philippe Mudry (73)
Muriel Franc (42)
Natali Viguier (84)
Olivier Michaud (42)
Patrick Duret (69)
David Bonnet (42)
Théo Polus (63)
Dominique Ducros (07)
Philippe Besse (42)
Jessica Nguyen (13)

« Les réponses des salariés doivent être à la hauteur des dictatures en place ! »

La promulgation de la réforme des retraites, avec sa mesure phare de recul de l'âge de départ à 64 ans, a été un nouveau signe de « mépris » pour la population et les salariés en particulier, sachant que l'ensemble des organisations syndicales avaient solennellement appelé Emmanuel Macron à tirer les leçons de la censure (de certains articles) du Conseil constitutionnel et à ne pas promulguer la loi.

Lors de son allocution, il a reconnu que cette réforme n'était toujours pas acceptée, mais n'a remis en cause, à aucun moment, sa politique ultra libérale au service du patronat et des plus riches.

Dans certaines contrées, cette conduite consistant à exercer arbitrairement un pouvoir absolu est synonyme d'autocratie, voire de dictature...

L'intersyndicale, tout autant méprisée, appelle à faire du 1er mai une journée de mobilisation massive, unitaire et populaire contre la mise en place de cette réforme sur tout le territoire, dans le calme et la détermination.

Ça sera une nouvelle occasion pour les salariés d'Orange de dénoncer les milliers d'emplois supprimés, dont les 669 à SCE menacés de rupture conventionnelle collective, ou encore

dénoncer les centaines d'emplois supprimés dans les boutiques.

Les parallèles entre un pouvoir dictatorial gouvernemental et un pouvoir absolu de la Direction Générale d'Orange se rapprochent de plus en plus, les salariés à travers leurs



représentants ne sont ni écoutés ni entendus...

Chez Orange, force est de constater que les intentions de la nouvelle gouvernance sont en phase avec les desseins cachés du gouvernement et la volonté des marchés financiers.

Chez Orange, jamais les indicateurs du baromètre salarié n'ont été aussi bas sur la quasi-totalité des sujets.

Pour la CGT, l'urgence n'est pas à un plan de suppression d'emplois mais à un plan de recrutements massif pour faire baisser la charge mentale et améliorer les conditions de travail des salariés afin de répondre aux attentes des clients et des citoyens.

32H!
Travailler moins,
travailler mieux,
travailler toutes et tous!

Pour profiter de la vie
15 euros par heure minimum
32 heures de travail par semaine
60 ans retraite à taux plein

« Rapport 2022 des médecins du Travail : insécurité sociale ! »

Le rapport des médecins atteste une nouvelle fois de l'insécurité sociale vécue par le personnel : perte de motivation, perte de sens, absentéisme en forte augmentation pour les visites périodiques, RPS en hausse, perte de perspectives, manque d'écoute et de reconnaissance, troubles sur l'avenir, liés à l'avenir des activités, des petits sites et de la sous-traitance.

Les préconisations CGT demandées les années précédentes ne sont toujours pas prises en compte par la Direction, les médecins le confirment dans leur rapport.

Ils estiment qu'Orange va droit dans le mur !
Le reporting, lié à l'obsolescence de leur outil informatique depuis des années, n'est plus fiable, et l'effectif restreint du Service Prévention Santé au Travail ne peut pas répondre à toutes ses prérogatives, avec pour corolaire une prévention tertiaire prenant le pas sur la prévention primaire.



La prévention primaire sert à prévenir en amont des situations de risques pour justement les **réduire et même les supprimer** ; ça doit rester une priorité en **modifiant très concrètement** les conditions des activités professionnelles !

En matière de RPS, il s'agira d'actions touchant à l'organisation du travail, aux collectifs et relations de travail, au management, au fonctionnement des services.

La prévention secondaire est un acte de gestion individuelle des situations à risques, au travers de formations psychologiques ou opérationnelles (gestion du stress, gestion des compétences par exemple).



La prévention tertiaire est plutôt réparatrice lorsque un dommage a lieu pour un salarié..

Il s'agit d'en limiter les conséquences par du soutien psychologique, des discussions ou échanges pour mieux gérer les conflits, ou encore d'adapter les postes de travail aux spécificités individuelles, parfois en lien avec de l'inaptitude.

Face à cette insécurité sociale, les salariés de la DO ont intérêt à se rassembler, service par service, pour exiger des moyens humains ou matériels, organisationnels et opérationnels pour que la prévention primaire redevienne la principale activité des médecins.

Plus de 1000 accidents mortels surviennent en France chaque année.

A ce chiffre mortifère, s'ajoutent les accidents non déclarés...

Dans certaines entreprises, dont Orange, **l'organisation du travail avec de la sous-traitance en cascade met en danger les salariés.**

Un reportage de France 2 sur la mort au travail en a dénoncé les **dérives à Orange et démontré le cynisme de l'entreprise face à ses responsabilités.**

L'image de la directrice générale fuyant les caméras pourrait nous renvoyer à la fuite à Varennes.

On connaît la suite...

la cgt toujours POUR l'intérêt des salariés

L'Organisation Internationale du Travail a choisi la date du 28 avril pour rappeler l'enjeu de la santé et de la sécurité au travail, et l'importance de la prévention des risques professionnels.

L'exploitation des sous-traitants au profit des actionnaires reste un fléau, et continue de créer les conditions pour que ces drames arrivent encore.

La CGT a appelé le personnel à se rassembler le 28 avril sur le site de Talizat dans le Cantal pour ne pas oublier le drame survenu à un jeune auto-entrepreneur, ni celui qui a eu lieu quelques mois plutôt à Ste-Tulle en région PACA.

La page des boutiques

« Travail le dimanche en boutique : se poser les bonnes questions... »

Dans le souci du respect de la qualité de vie de famille des salariés et de l'équilibre vie privée et vie professionnelle, la CGT a renouvelé son opposition à l'ouverture des boutiques les dimanches.

La CFE-CGC a voté pour que les boutiques soient ouvertes les dimanches...

Pourtant, le bilan 2022 démontre que ces ouvertures ne se justifient pas pour une bonne partie car leur rentabilité n'est pas à l'attendu.

En ce sens, l'entreprise tient peu compte de l'analyse économique et de l'expérience des années précédentes.

Et alors que rien ne l'y contraint, la direction maintient des ouvertures de boutiques en centre-ville...

Pour la CGT, le repos dominical est et doit rester un repère collectif dans la société, permettant ainsi de structurer une société socialement, économiquement et écologiquement.

Le travail le dimanche permet aux entreprises d'opposer les générations entre elles pour

déstructurer la société dans ce qu'elle garde comme valeur de solidarité et de complémentarité.

L'unique objectif vise à accroître une individualisation des salariés, et ces ouvertures n'ont pas vocation à répondre aux attentes, mais de forcer à de nouveaux modes de vie.



« Horaires boutiques Cannes et Annemasse »

Si ces chantiers horaire permettent un lissage des ouvertures et des fermetures ainsi qu'une hausse de la présence de personnel aussi bien en cours de journée qu'en début et fin de journée, c'est quand même une

optimisation de la Force au Travail par rapport à la Charge de Travail que font les directions des AD, en ne remplaçant pas les départs.

Mais **c'est bel et bien de personnel supplémentaire dont ont besoin ces**

boutiques, pour à la fois répondre aux attentes des clients et répondre aux aspirations du personnel !

Les élus CGT n'ont pas validé cette énième « adéquation flux/ressource ».

« Horaires boutiques AD RAA en période estivale »

Ces changements d'horaires en période estivale ne perturbent pas trop les régimes de travail et permettent aux salariés de bénéficier de 2 jours de repos consécutifs ou d'un samedi de repos, ce qui peut être satisfaisant.

Cette initiative devrait porter sur davantage de boutiques lors de cette période.

Les élus CGT ont voté pour ces dispositions horaires.

« Bilan Formation 2022 : à chacun sa lecture ! »

Prioritaire et stratégique, la DO GSE se targue de mettre les moyens pour la formation avec 6,5% de la masse salariale 2022.

Si la Direction se satisfait de ce bilan, il convient d'y regarder de plus près...

Primo, **seulement 52% des formations l'ont été en présentiel** alors qu'il est prouvé que cette modalité est à la fois plébiscitée par les salariés et reste plus efficace qu'en distanciel.

Secundo, **le nombre d'heure par salarié a baissé** : 34,2 heures en 2022 contre 36 h en 2021.



Tertio, **les managers n'ont pas eu les formations prévues** dans le plan prévisionnel.

Sur ce point, la DO a affirmé que cela allait changer en 2023 car des directives très claires ont été données par le national avec des modules liés au projet métier « manager autrement ».

Les plans de rupture conventionnelle collective vont-ils se décliner dans les DO ?

Bien sûr que non selon la Direction...

En temps de dérives antidémocratiques, le 1er mai a été une formidable occasion pour unir les voix par milliers et rappeler que c'est le peuple qui fait vivre la République ! Continuons de porter l'exigence du retrait de la réforme et de la justice sociale, partout sur le territoire !



Je souhaite : prendre contact

me syndiquer

Bulletin à remettre à un syndiqué CGT de votre département ou de votre service

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Age : _____ Groupe/grade : _____

Ne dites plus...
MAIS QUE FAIT
cgt?
FAITES-LA !